

Tables des exigences ASH

Support spécialisé demandé au mouvement 2024	Situation enseignant	Module professionnalisation	PRIORITE (les priorités sont établies de 1 à 50, 1 étant la priorité absolue)		MODALITE AFFECTATION
SEGPA EREA	TITULAIRE CAPPEI au 01/09/2024	ENSEIGNER EN SEGPA OU EREA	10		DEFINITIVE
	TITULAIRE CAPPEI au 01/09/2024	AUTRE	20		DEFINITIVE
	FORMATION CAPPEI 2023-2024	ENSEIGNER EN SEGPA OU EREA	1	Sur support obtenu au mouvement 2023 et ddé en vœu 1	PROVISOIRE
			20	Autre(s) support(s) que celui obtenu au mouvement 2023	PROVISOIRE
	CANDIDAT LIBRE CAPPEI 2024 (y/c enseignant en formation CAPPEI 2022-2023)	ENSEIGNER EN SEGPA OU EREA	1*	Sur support obtenu au mouvement 2023 et ddé en vœu 1	PROVISOIRE
			30	Autre(s) support(s) que celui obtenu au mouvement 2023	PROVISOIRE
	RETENU POUR DEPART EN FORMATION CAPPEI 2024-2025	ENSEIGNER EN SEGPA OU EREA	30		PROVISOIRE
SANS TITRE		50		PROVISOIRE	
RASED	TITULAIRE CAPPEI au 01/09/2024	TRAVAILLER EN RASED - aide à dominante pédagogique TRAVAILLER EN RASED - aide à dominante relationnelle	10		DEFINITIVE
	TITULAIRE CAPPEI au 01/09/2024	AUTRE	20		DEFINITIVE
	FORMATION CAPPEI 2023-2024	TRAVAILLER EN RASED - aide à dominante pédagogique TRAVAILLER EN RASED - aide à dominante relationnelle	1	Sur support obtenu au mouvement 2023 et ddé en vœu 1	PROVISOIRE
			20	Autre(s) support(s) que celui obtenu au mouvement 2023	PROVISOIRE
	CANDIDAT LIBRE CAPPEI 2024 (y/c enseignant en formation CAPPEI 2022-2023)	TRAVAILLER EN RASED - aide à dominante pédagogique TRAVAILLER EN RASED - aide à dominante relationnelle	1*	Sur support obtenu au mouvement 2023 et ddé en vœu 1	PROVISOIRE
			30	Autre(s) support(s) que celui obtenu au mouvement 2023	PROVISOIRE
	RETENU POUR DEPART EN FORMATION CAPPEI 2024-2025	TRAVAILLER EN RASED - aide à dominante pédagogique TRAVAILLER EN RASED - aide à dominante relationnelle	30		PROVISOIRE
SANS TITRE		50		PROVISOIRE	
UNITE D'ENSEIGNEMENT IME ITEP	TITULAIRE CAPPEI au 01/09/2024	COORDONNER UNE ULIS OU UNE UE	10		DEFINITIVE
	TITULAIRE CAPPEI au 01/09/2024	AUTRE	20		DEFINITIVE
	FORMATION CAPPEI 2023-2024	COORDONNER UNE ULIS OU UNE UE	1	Sur support obtenu au mouvement 2023 et ddé en vœu 1	PROVISOIRE
			20	Autre(s) support(s) que celui obtenu au mouvement 2023	PROVISOIRE
	CANDIDAT LIBRE CAPPEI 2024 (y/c enseignant en formation CAPPEI 2022-2023)	COORDONNER UNE ULIS OU UNE UE	1*	Sur support obtenu au mouvement 2023 et ddé en vœu 1	PROVISOIRE
			30	Autre(s) support(s) que celui obtenu au mouvement 2023	PROVISOIRE
	RETENU POUR DEPART EN FORMATION CAPPEI 2024-2025	COORDONNER UNE ULIS OU UNE UE	30		PROVISOIRE
SANS TITRE		50		PROVISOIRE	

* Priorité 1 applicable une fois : la première année d'inscription en tant que candidat libre

Tables des exigences ASH

Support spécialisé demandé au mouvement 2024	PROCEDURE SPECIFIQUE DE RECRUTEMENT
<ul style="list-style-type: none">▪ ENSEIGNANT REFERENT DE SCOLARISATION▪ UNITE PENITENTIAIRE▪ CENTRE EDUCATIF FERME▪ SECRETAIRE CDOEASD▪ SECRETAIRE MDPH▪ TROUBLES FONCTIONS AUDITIVES▪ TROUBLES FONCTIONS VISUELLES▪ UNITE D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISEE▪ COORDONNATEUR DEPARTEMENTAL PIAL▪ DISPOSITIF RELAIS▪ SECTION D'EDUCATION MOTRICE▪ HOPITAL DE VALENCE▪ UNITE D'ENSEIGNEMENT AUTISME▪ ULIS ECOLE▪ ULIS COLLEGE	<p>Ces "Postes à Exigence Particulière ou à Profil" (PEP/PAP) font l'objet d'une procédure spécifique de recrutement. La nomination au mouvement sur un PEP ou PAP n'est possible que pour les enseignants ayant suivi la procédure spécifique (CDPEP ou CDPAP).</p>